

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

N° d'article 26319000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

Repr. 2

H361fd

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

P330

Rincer la bouche.

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient 2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Composants dangereux****2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)**

No. CAS	13956-29-1			
No. EINECS	689-176-3			
Concentration	>= 3	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 4		H302	
	Repr. 2		H361fd	
	Aquatic Chronic 4		H413	

Autres ingrédients**Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl**

No. CAS	73398-61-5			
No. EINECS	277-452-2			
Concentration		>=	90	%
Le renvoi: [4]				

6-O-palmitoylascorbic acid

No. CAS	137-66-6			
No. EINECS	205-305-4			
Concentration		<	1	%
Le renvoi: [4]				

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Éviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Éviter la formation de poussières. Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510	12	Des liquides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	10/12	Autres substances dangereuses liquides

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Veiller à une ventilation adéquate. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières

Protection des mains

Gants de protection

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Liquide, huileux
Couleur	clair
Point de fusion	
Remarque	Non applicable
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Remarque	non déterminé
Point d'éclair	
Valeur	°C
Remarque	Non applicable
Pression de vapeur	
Remarque	Non applicable
Densité	
Valeur	env. 0.95 g/ml
Hydrosolubilité	
Remarque	insoluble
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
coefficient de partage: n-octanol/eau	
Remarque	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Protéger de l'action de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques, Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	107.034	mg/kg
	2	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Espèces	rat		
DL50	>	10000	mg/kg

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	souris		
DL50		25000	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	Être humain		
TDLO		5.63	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	souris		
DL50	>	750	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	Singe		
DL50	>	300	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	Être humain		
DL50	>	20	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Espèces	cobaye		
DL50	>	3000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque	Aucun données connues.		
----------	------------------------	--	--

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	légèrement irritant
------------	---------------------

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Espèces	lapin		
évaluation	légèrement irritant		

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	effet irritant possible
------------	-------------------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Espèces	lapin		
évaluation	Non irritant		
méthode	Technique de Draize		

Sensibilisation (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

évaluation	non sensibilisant
Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Mutagenicité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

Remarque négatif

Toxicité reproductrice (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

évaluation Aucun effets négatifs

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Voie d'exposition orale

Espèces souris

Dose 50 mg/kg

évaluation Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Cancérogénicité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque négatif

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Non applicable

Expériences issues de la pratique

l'aspiration du produit peut provoquer des lésions des voies respiratoires ou des lésions pulmonaires. En cas d'ingestion: momissement. haut-le cœur

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les poissons (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Espèces Salmo gairdneri

CL 50 51 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les algues (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

N'est disponible

Elimination physico-chimique (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

6-O-palmitoylascorbic acid

Valeur	48	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	N'est pas dégradé facilement	
méthode	OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C	

La dégradabilité facile (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

méthode	OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C
Remarque	N'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**6-O-palmitoylascorbic acid**

log Pow	6.0
méthode	calculé

2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

pOW	126000	à	214000
	0		0

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Cannabidiol 50mg/ml ölig DAC

Numéro de la matière: 263190

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.03.2022

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.03.22

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
 Aquatic Chronic 4 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 4
 Repr. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.